Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202627-DE

MAIRIE
35420 LE FERRE
Tel : 02.99.95.10.33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération 2026-N°27

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 mars à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Louis PAUTREL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 février 2026

Présents : M. PAUTREL Louis- Mme GUENÉE Arlette - M. COQUELIN Ronan - M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane -M. BLIN David - Mme PEAN Michelle - M. RINFERT Georges – M. DELORY Adrien - M. PAUTREL Sébastien- M. BOSSARD Thierry - Mme LESENECHAL Floriane

Excusés : M. TOUROUL Sébastien – Mme CHALOPIN Virginie

Absents : M. VELÉ Arnaud - Mme DUPREZ Aurore - Mme PODEVIN-DAUGUET Maryse

Monsieur Ronan Coquelin a été désigné secrétaire de séance.

OBJET
SIRS – Participation de la Commune 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la participation 2026 de la Commune de Le Ferré au SIRS de Poilley-Villamée-Le Ferré s'élève à 3448.28€.

Pour rappel, le montant de la participation de chacune des communes (Poilley, Villamée, Le Ferré) est proportionnel à la fréquentation des enfants de chaque commune.
Pour mémoire, en 2025, le montant de la participation de Le Ferré s'élevait à 897,52€.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de :
- PARTICIPER aux dépenses du SIRS à hauteur de 3448.28€ pour l'année 2026,
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire
Louis PAUTREL

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 035-213501117-20260305-202627-DE